

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

VOIE PROFESSIONNELLE

L'enseignement de P. S. E. conforte et complète les acquis de la scolarité obligatoire, notamment ceux relevant de la culture scientifique et de la maîtrise de la langue. Il contribue aux actions prioritaires d'éducation et de prévention dans les champs de la santé, de l'environnement et de la santé au travail. Il participe également à la construction du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen. Dans le cadre de la formation « tout au long de la vie », cet enseignement prend en compte la diversité des besoins et des attentes des élèves.

Il vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez les élèves :

- des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- une approche analytique s'appuyant sur différentes démarches ;
- une culture scientifique, la distinction entre des faits scientifiques et des idées préconçues qui aiguise le sens critique et autorise des choix éclairés ;
- des compétences sociales et civiques permettant de s'insérer dans la société, dans le respect de soi et des autres ;
- un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de son environnement.

Les différentes thématiques abordées permettent de construire des compétences et de mobiliser des notions clés associées dans des situations de complexité croissante. Cette approche favorise la consolidation des acquis et leur approfondissement par l'appropriation de nouvelles notions au fur et à mesure que se développe l'expérience du milieu professionnel, notamment au travers des périodes de formation en milieu professionnel (P. F. M. P.).

Ce programme permet d'acquérir des notions de biologie humaine et d'écologie qui conduisent l'élève à mieux connaître son corps, à comprendre son fonctionnement physiologique et à découvrir les impacts environnementaux de ses activités. Cette formation éclaire les choix de l'élève relatifs à sa santé et au respect de l'environnement. Elle l'amène également à construire son jugement, à développer des arguments à partir des faits scientifiques objectifs étayés par des données quantitatives issues de statistiques ou de l'analyse de documents scientifiques.



À RETENIR

Les objectifs de formation de l'enseignement de P. S. E. s'organisent autour de trois grandes thématiques :

- A : l'individu responsable de son capital santé ;
- B : l'individu responsable dans son environnement ;
- C : l'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel.